

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	25

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), COURZADET (La Chappelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, BEZE (La Guerche sur l'Aubois) à M. FONTAINE, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à M. BOUQUELY, Mme COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois) à Mme MOREAU.

Délibération n° 87/2024

Assistance CIT
Etude affermage

SECRETAIRE : M. LAURENT

M. le Président propose de retenir le CIT pour assister la CDC dans lancement d'étude pour un marché d'affermage pour l'assainissement collectif sur la commune de Jouet/ l'Aubois.

Le coût de l'accompagnement pour l'assainissement est de 6 560 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-**ACCEPTÉ** la proposition du Président.

-**AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 19 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Entre Loire & Val d'Aubois

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	25

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), COURZADET (La Chappelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (Le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, BEZE (La Guerche sur l'Aubois) à M. FONTAINE, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à M. BOUQUELY, Mme COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois) à Mme MOREAU.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 88/2024

**Décision modificative 1
Budget Enfance/Jeunesse/
Famille**

Compte tenu des dépenses déjà mandatées et des crédits disponibles sur le budget Enfance/ Jeunesse/ Famille, il convient de diminuer les crédits au chapitre 011 et d'augmenter les crédits au chapitre 012 :

Le Président propose de virer les sommes suivantes

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT Opé	Montant	Compte	FCT Opé	Montant
Autres matières et fournitures	6068	331	4 000.00			
Versements à des organismes de for	6184	331	2 500.00			
Autres	6288	020	2 500.00			
Rémunération principale				64111	331	2 200.00
Rémunérations				64131	331	200.00
Cotisations aux caisses de retraites				6463	331	4 300.00
Cotisations aux caisses de retraites				6463	4228	2 300.00
Fonctionnement dépenses			9 000.00			9 000.00
		Solde	0.00			

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,
- **ACCEPTE** les modifications de crédits ci-dessus.

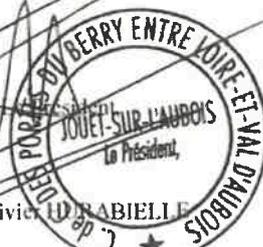
Pour extrait conforme,
Fait à Jouet sur l'Aubois, 19 décembre 2024.

Le secrétaire de séance

Serge Laurent

Publié le
portesduberry.fr

2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le dix-neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	25

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), COURZADET (La Chappelle Hugon), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (Le Chautay).

Délibération n° 89/2024

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, BEZE (La Guerche sur l'Aubois) à M. FONTAINE, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à M. BOUQUELY, Mme COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois) à Mme MOREAU.

Projet de construction d'un centrale agrivoltaïque sur la commune de Menetou Couture
Avis sur le volet environnemental

SECRETARE : M. LAURENT

Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC N°018 143 24 J0003

Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,
Considérant les aménagements programmés,
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à l'unanimité des présents :

- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agrivoltaïque sur la commune de Menetou Couture,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de Menetou Couture.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 19 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,

Serge Laurent

Publié le 2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

